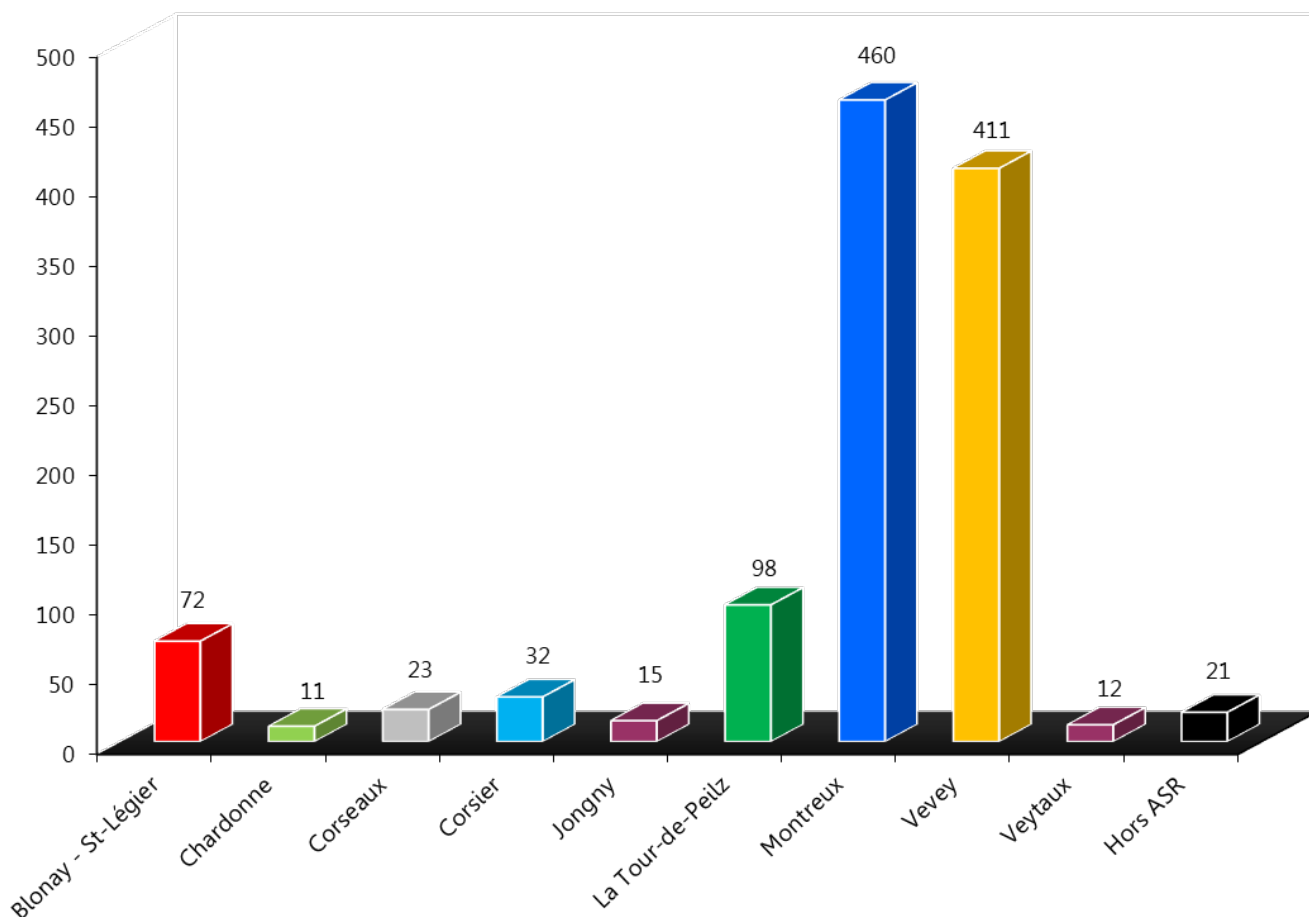
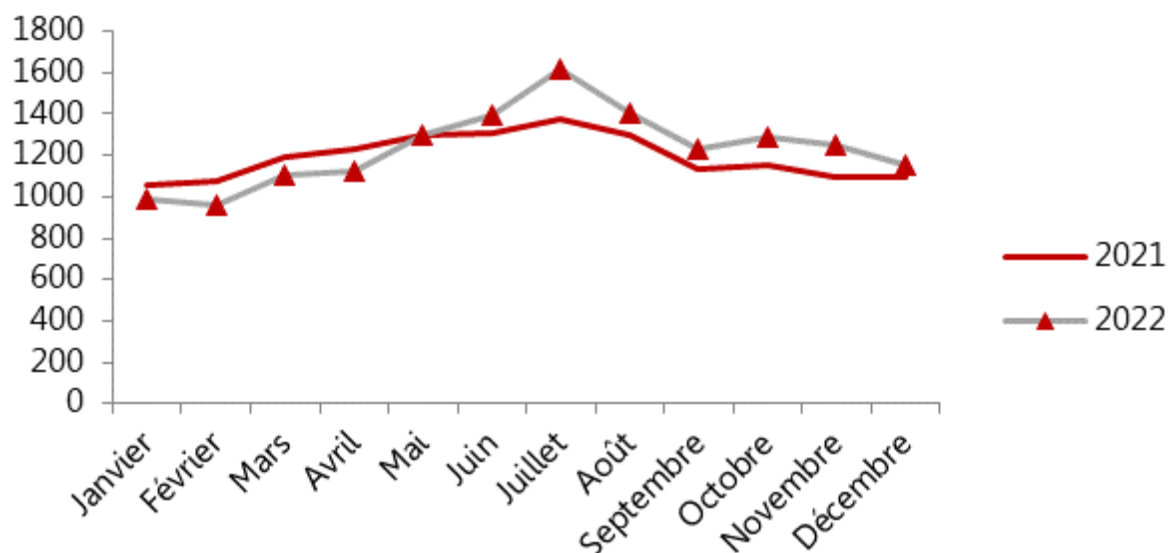


Bulletin d'information

Décembre 2022



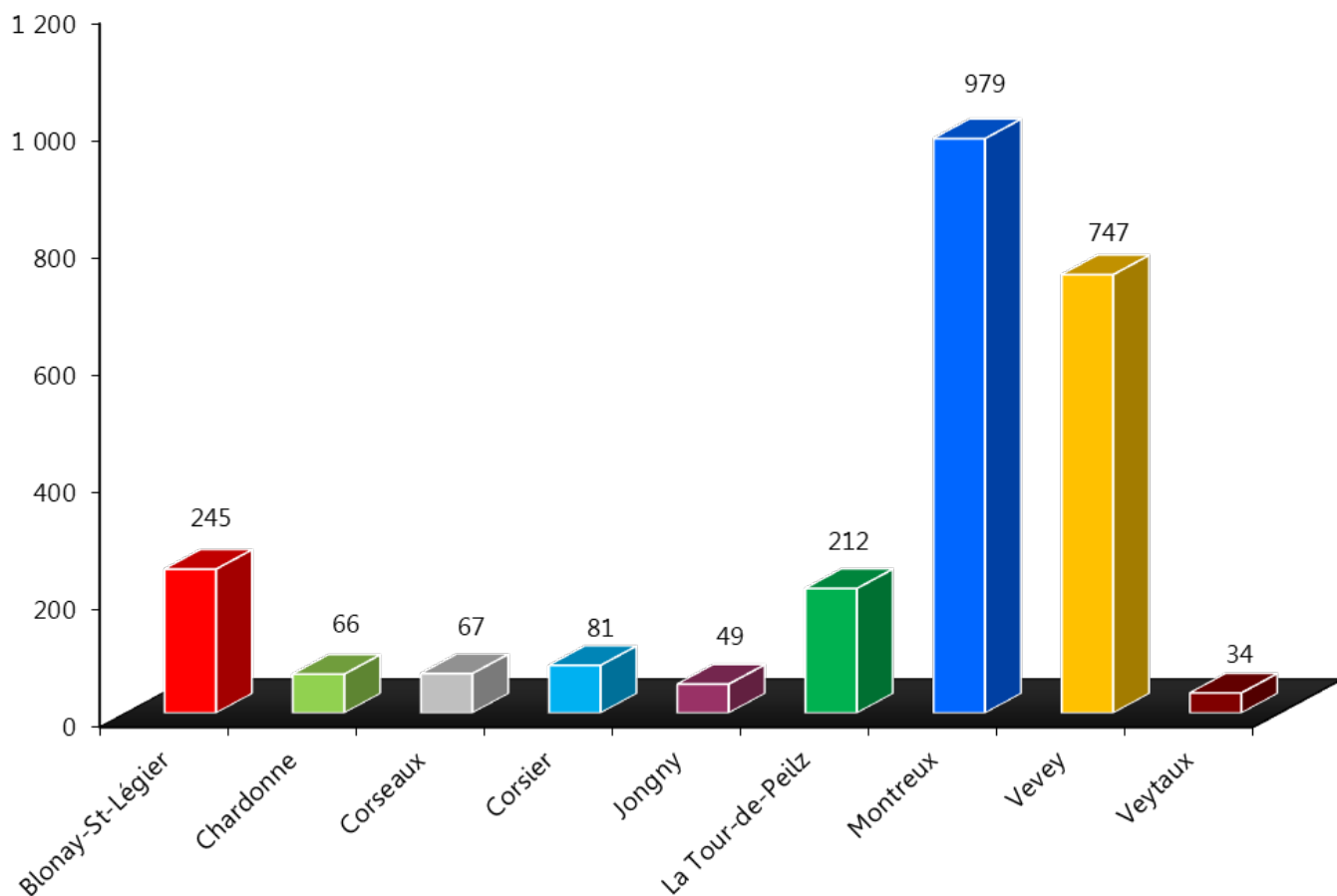
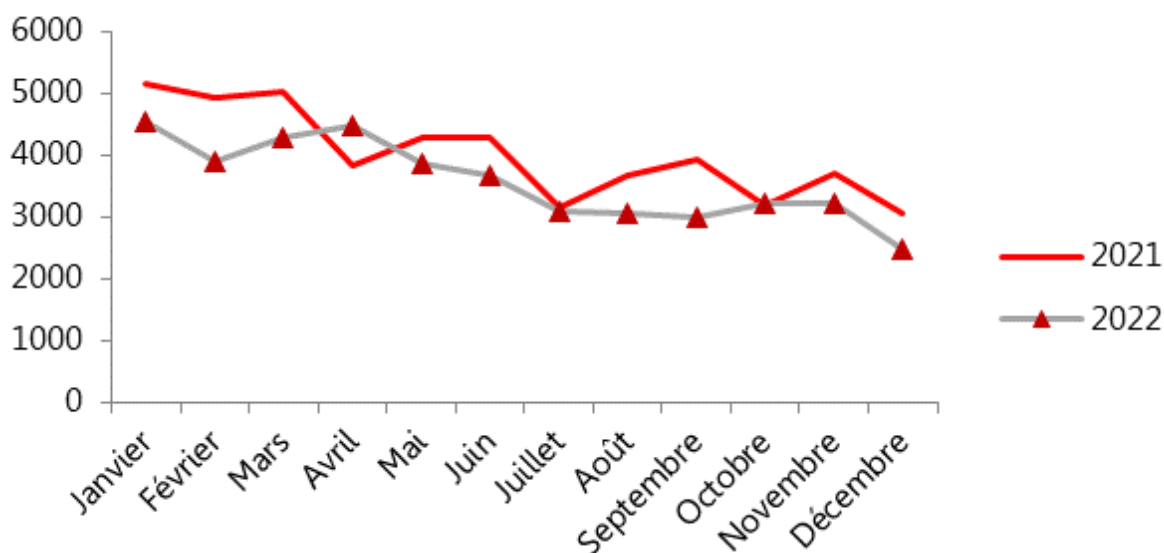
Total des interventions 1'155



Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

Total 2'480 actions



Prévention

Plusieurs actions et stands d'information en lien avec les campagnes de prévention cantonales ont été déployés sur la Riviera en décembre. Les thèmes abordés étaient :

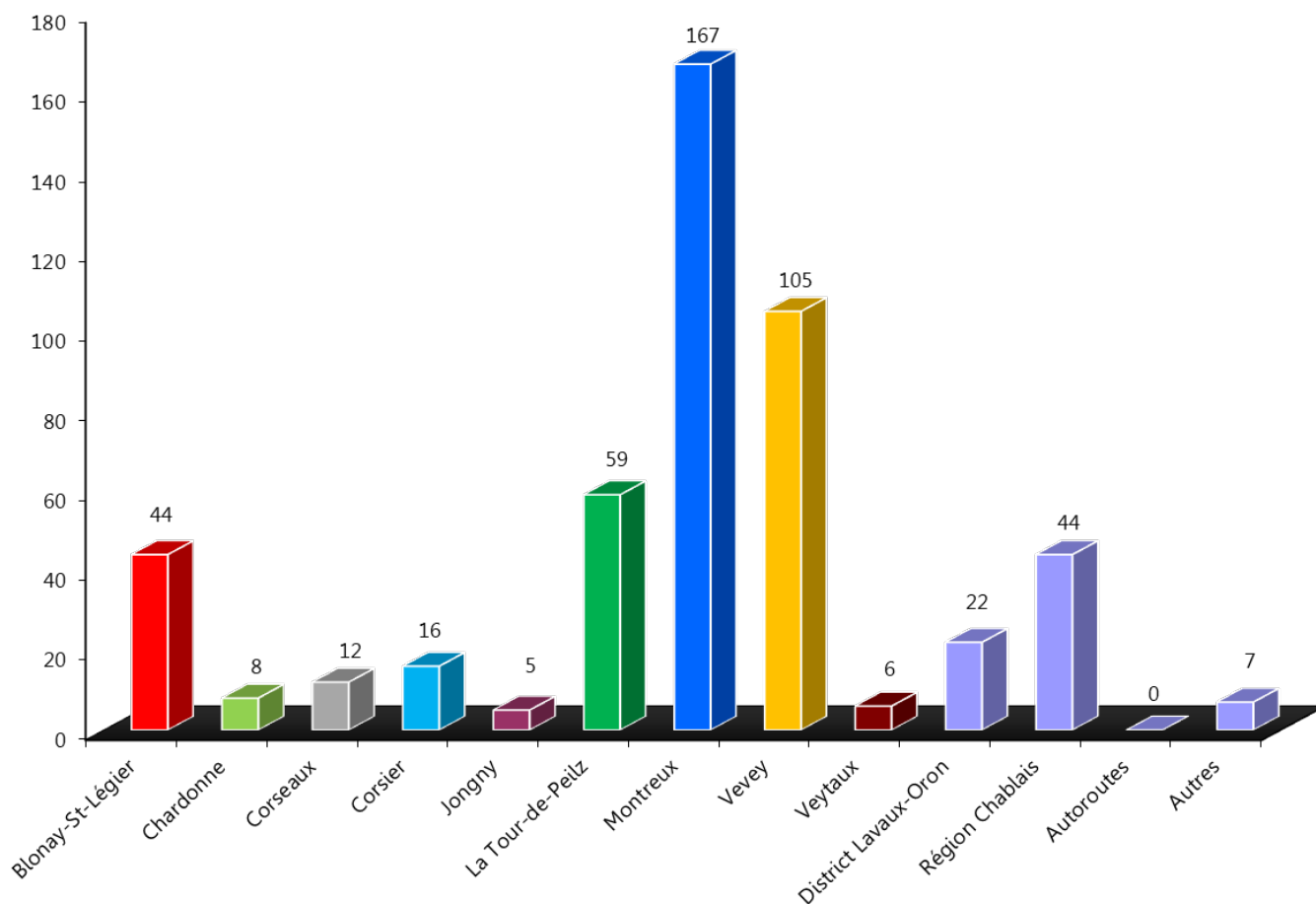
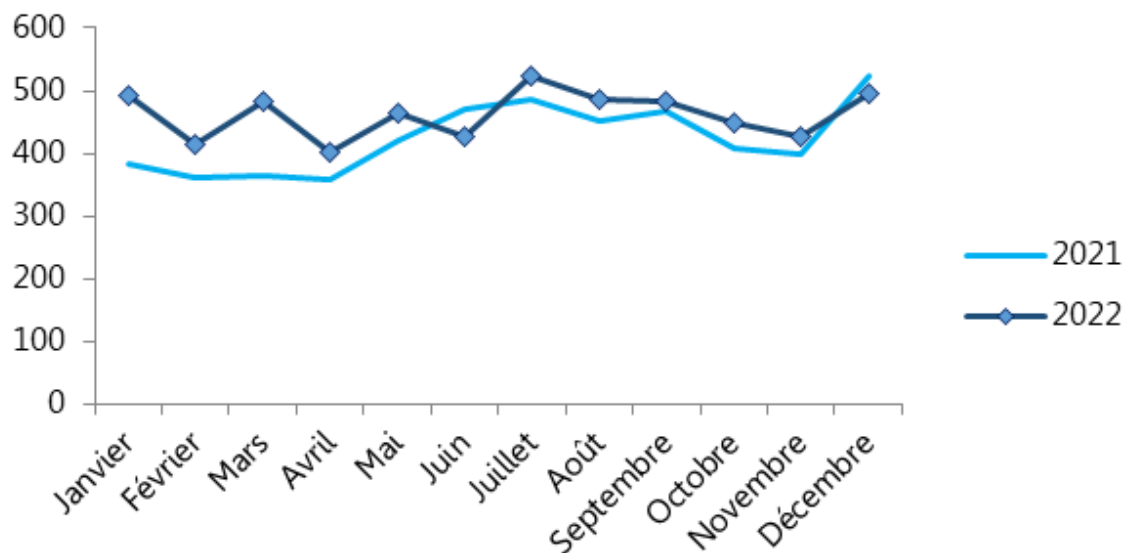
- l'alcool au volant,
- la visibilité dans la circulation routière en période nocturne,
- le rappel de l'importance de circuler avec des véhicules dépourvus de neige ou de givre.

Divers accessoires ont été proposés aux citoyens lors de ces actions.

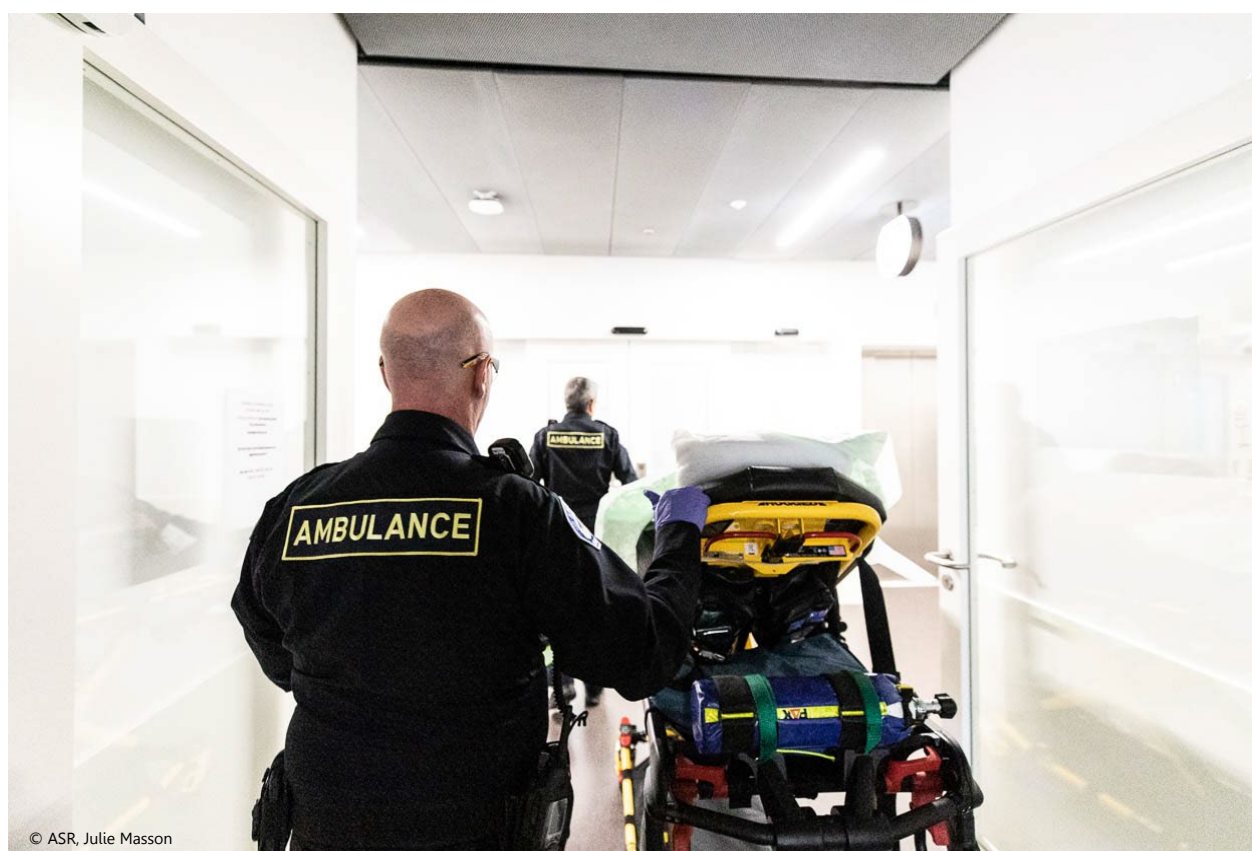


Montreux Noël

Total des interventions 495



Baisse de l'état général	48
Brûlures	2
Cas psychiatriques	27
Douleurs abdominales / lombaires	34
Grossesses	0
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	26
Problèmes cardiaques	35
Problèmes respiratoires	47
Traumatismes divers	94
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	71
Autres	111



13 jours de service ont été effectués par des miliciens au mois de décembre 2022.

COURS ET EXERCICES

En vue des essais d'alarme fédéraux qui ont lieu chaque année, le 1^{er} mercredi du mois de février, les cadres du domaine aide à la conduite (AIC) ont effectué leur cours au Poste de commandement régional (PCR) de La Faraz, le vendredi 2 décembre 2022.

CELLULE DE CRISE PREFECTORALE (CCP) ET PENURIE D'ENERGIE

Le 1^{er} et 2 décembre, un milicien AIC a participé à la mise en place de la cellule de crise préfectorale (CCP) du district Riviera – Pays-d'Enhaut au PCR de La Faraz. Il avait précédemment suivi une formation donnée par l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) au Centre de formation de la Protection civile vaudoise à Gollion pour la mise en place de cette cellule de crise préfectorale avec le Préfet du district et le Chef d'Etat-major, le 30 novembre 2022.

Dans le cadre des mesures mises en place par le canton en prévision de la survenance du risque de pénurie énergétique, la Protection civile vaudoise a organisé des journées de formations pour l'utilisation des Polycom dans les points de rencontre d'urgence (PRU). Le 8 décembre 2022, deux cadres AIC ont suivi cette instruction. Cette dernière est retransmise aux collaboratrices et collaborateurs des communes du district qui assureront, en cas de nécessité, les liaisons radio depuis les PRU communaux.

ETAT-MAJOR, ACTIVITES PERMANENTES ET CONDUITE

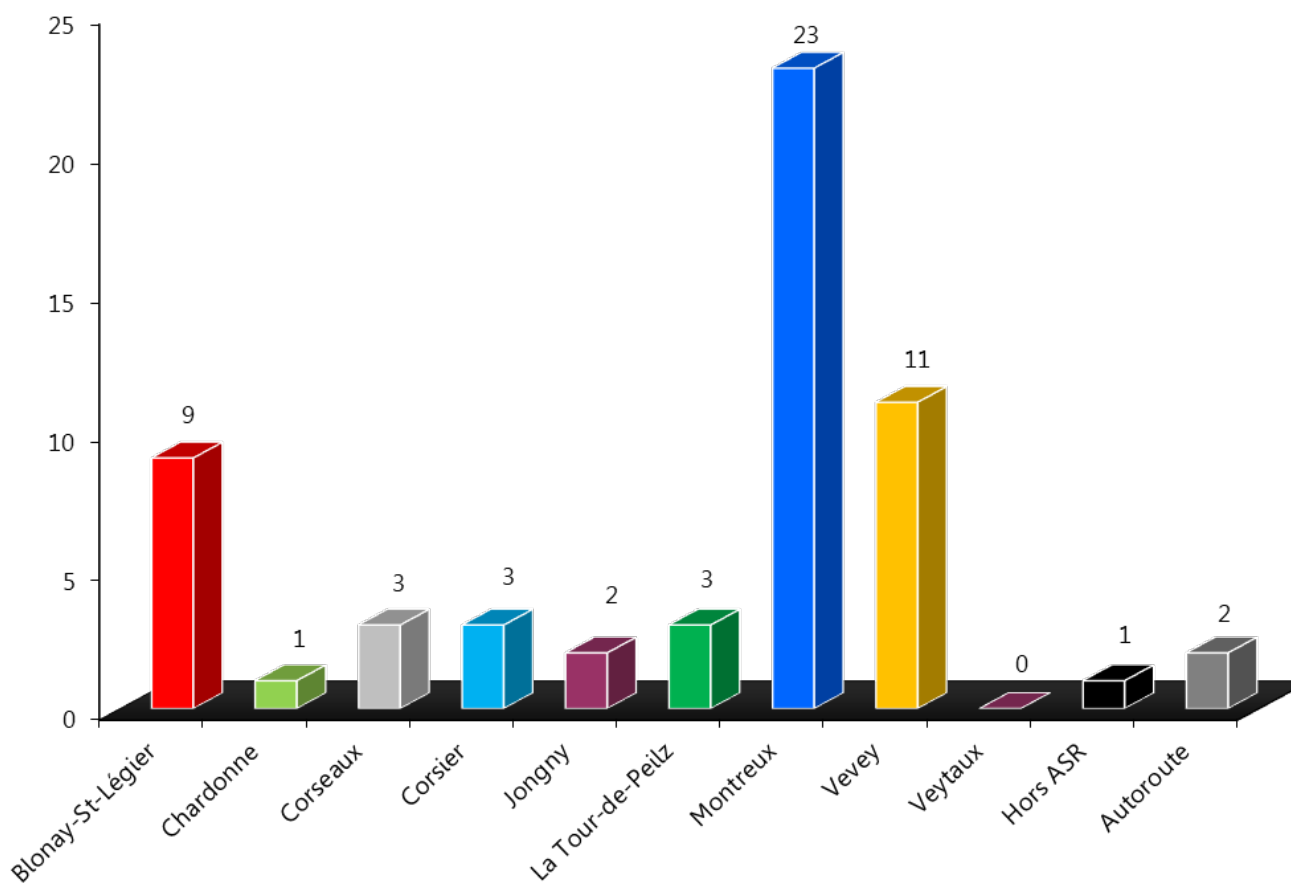
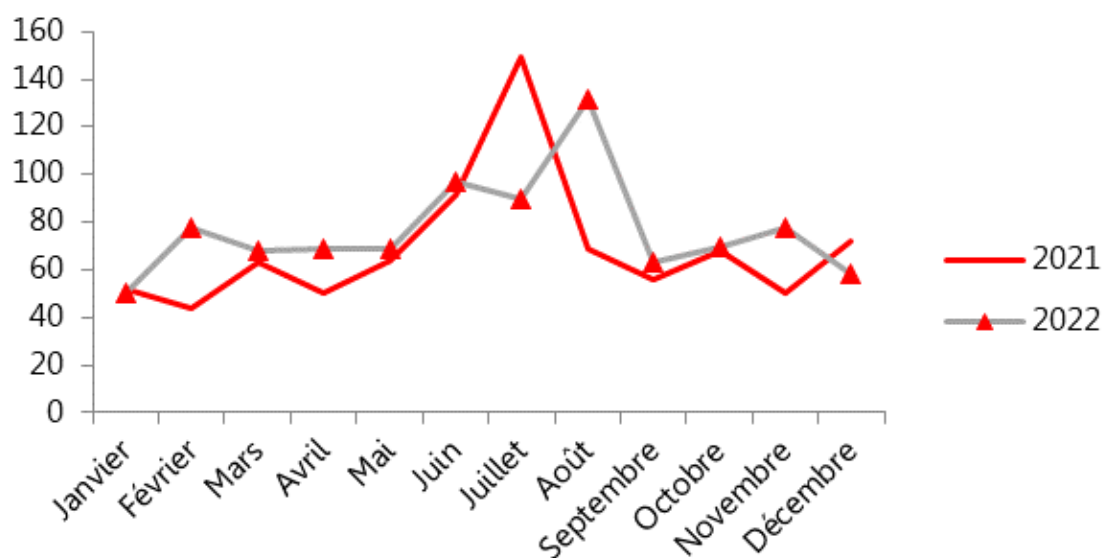
Les activités permanentes de l'Organisation Régionale de Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut (ORPC RPE) et les opérations sont conduites depuis l'Office régional de Protection civile, à Montreux.



© ASR - Gatién Cosendey

Test d'un groupe d'alarme mobile de la Protection civile

Total des interventions 58





Corseaux : les flammes sortent de la cheminée

Le 6 décembre en soirée, un habitant du bord du lac s'inquiète en voyant des flammes sortir de sa cheminée. Face au risque potentiel que cela représente pour l'immeuble, une douzaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés en prévision, venant des casernes de Jongny et de Vevey. Mobilisés avec notamment un tonne-pompe et un camion-échelle, ils inspectent le conduit de cheminée à l'intérieur de l'immeuble et en toiture. Ils peuvent dès lors écarter tout danger pour les occupants de l'immeuble concerné, avant que le cas soit repris par un ramoneur. Une patrouille de Gendarmerie participe également aux opérations.

Important dégagement de fumée dans un hôtel de Vevey

Le dimanche 18 décembre, plusieurs personnes signalent un important dégagement de fumée noire sortant de la cheminée d'un hôtel veveysan, au point de nécessiter l'intervention d'une vingtaine de pompiers. Sur place, ces derniers découvrent que la fumée a envahi une partie des locaux. Après avoir éteint le foyer de la cheminée et maîtrisé le sinistre, les pompiers font appel à un ramoneur pour effectuer le contrôle complet du canal. Tout en collaborant avec six patrouilles de Police Riviera et de la Gendarmerie, les sapeurs ont fait converger sur les lieux plus d'une demi-douzaine de véhicules, dont un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle (voir photo de titre page 1).

Une voiture accidentée provoque une pollution dans le tunnel de Glion

Après un accident de voiture survenu le 14 décembre peu avant minuit dans le tunnel autoroutier de Glion, une équipe de pompiers de la caserne de Vevey, spécialisée dans la lutte contre les événements chimiques, se rend sur place pour prendre en charge une longue pollution. Le véhicule accidenté a perdu une certaine quantité de produits polluants (liquide de refroidissement et huile de carter) sur plusieurs dizaines de mètres. En collaboration avec la Police cantonale, le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA) et une entreprise privée, les pompiers parviennent à traiter la pollution et écartent ainsi tout risque subséquent pour les automobilistes.





Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

09.12.2022 - 0745 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un automobiliste circule sur le chemin de la Baillaz lorsqu'il dévie de sa trajectoire et percute une souche d'arbre. Sous l'effet du choc, sa voiture se retrouve sur le côté et finit sa course sur le toit. Le conducteur s'en sort indemne. Un service de dépannage prend en charge le véhicule. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

14.12.2022 - 0845 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un ouvrier circule sur la route de Chailly en direction de Montreux à bord de son camion de récupération des ordures. Soudain, la grue de son engin se lève, pour une raison indéterminée, et entre en collision avec le pont autoroutier de l'A9. Le pont, sa barrière et la glissière de sécurité sont endommagés, tout comme le module de la grue qui a été arraché. Une importante quantité d'huile hydraulique se répand sur la chaussée et dans les canalisations, nécessitant l'intervention de six pompiers. Pour cela, ils posent notamment un barrage dans le ruisseau tout proche et utilisent du produit absorbant sur la chaussée. La Gendarmerie et Police Riviera interviennent également. Les opérations ont lieu en contact avec la Direction générale de l'environnement (DGE), le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA) et une entreprise privée.

Corseaux

15.12.2022 - 0725 : accident de la circulation avec blessés

Une automobiliste circule sur la route de Lavaux. Alors qu'elle entame un changement de direction en le signalant au moyen du clignotant, un scootériste percute sa voiture. Blessé lors de l'impact, le pilote de l'engin est pris en charge par un équipage ambulancier qui le conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. Une dépanneuse prend en charge le deux-roues. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Corsier

Les Monts-de-Corsier, 12.12.2022 – 1840 : accident de la circulation avec ivresse et fuite

Un automobiliste en état d'ivresse circule sur la route de Châtel-St-Denis, lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture qui percute des piquets de signalisation, un portail et un arbuste, avant de terminer sa course sur la voie de circulation inverse. Le conducteur prend ensuite la fuite, en laissant sur place sa plaque d'immatriculation. Une tierce personne nous signale l'accident. Intervention d'une patrouille de police qui retrouve l'intéressé à son domicile. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

La Tour-de-Peilz

07.12.2022 – 1450 : un feu allumé à même le sol

En cours de patrouille au Jardin Roussy, un assistant de sécurité publique remarque un homme qui a allumé un feu de bois à même le sol, afin de cuire des pommes de terre et chauffer ses boules de pétanque. Il lui est demandé d'éteindre immédiatement le feu. L'intéressé est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

07.12.2022 – 1440 et 1515 : chiens non-tenus en laisse

En cours de patrouille pédestre au Jardin Roussy, deux chiens sont observés détachés, gambadant sur la pelouse alors que la signalisation en place oblige les canidés à être tenus en laisse. Les propriétaires sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

15.12.2022 - 1720 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un automobiliste en état d'ivresse circule sur la route de Saint-Maurice. Parvenu à l'intersection avec l'avenue des Baumes, il se déporte sur la voie de circulation opposée et emboutit une voiture arrêtée sur une présélection. Les deux voitures s'encastrent suite au choc. Elles sont évacuées par une dépanneuse. Le conducteur fautif est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est dressé par Police.

31.12.2022 – 0935 : mendicité

Une femme s'adonnant à la mendicité à plusieurs reprises devant un commerce de la Grand-Rue est contrôlée par une patrouille de police. Priée de quitter les lieux, elle est dénoncée à l'autorité compétente.

Montreux

09.12.2022 - 2200 : début d'incendie dans un camping-car

Un incendie se déclare au niveau du moteur d'un véhicule utilitaire stationné sur la Grand-Rue. Servant de camping-car, le véhicule renferme une bouteille de gaz, selon les dires du propriétaire à l'arrivée des pompiers. L'intéressé ayant maîtrisé l'incendie avec des extincteurs, les pompiers refroidissent le bloc-moteur, sécurisent la bouteille de gaz et effectuent les contrôles d'usage. Une patrouille de Police Riviera et une patrouille de la Gendarmerie sont aussi mobilisées.

Clarens, 10.12.2022 – 2205 : conduite sans permis – course-poursuite

En cours de patrouille sur l'avenue Mayor-Vautier, les policiers portent leur attention sur un véhicule qui circule à vive allure. Ils s'engagent derrière cette voiture avec les moyens prioritaires enclenchés mais le conducteur prend la fuite et s'ensuit une course poursuite. Le véhicule est intercepté sur l'avenue du Châtelard. Le jeune conducteur n'étant pas au bénéfice d'un permis de conduire, il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure.

11.12.2022 – 0340 : troubles de la tranquillité

Une patrouille de police en gare entend de la musique diffusée à un volume excessif près d'un établissement nocturne. Le détenteur du dispositif acoustique est prié de cesser les nuisances. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Clarens, 13.12.2022 – 1930 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la rue des Vaudrès. Alors qu'il bifurque à l'intersection avec la rue du Lac, il n'aperçoit pas un homme qui traverse sur le passage pour piétons. Un choc s'ensuit. Le piéton, blessé à la tête, est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui l'achemine à l'Hôpital Riviera-Chablais. Le conducteur est auditionné. Un rapport d'accident est dressé par Police.

Clarens, 16.12.2022 – 0420 : conduite d'un véhicule sans visibilité

En cours de patrouille motorisée sur la rue de Gambetta, les policiers croisent une automobiliste qui circule au volant de sa voiture avec les vitres à l'avant et le pare-brise embués. Elle est interceptée à la rue du Lac et sensibilisée à l'importance de circuler avec des vitres propres. Une dénonciation à l'autorité compétente lui est annoncée.

21.12.2022 – 1840 : accident de la circulation avec dégâts matériels et ivresse qualifiée

Un automobiliste sous l'influence de l'alcool circule sur la route des Colondalles depuis Chailly-sur-Montreux en direction de Montreux. A bord de la voiture se trouve également sa fille âgée de 4 ans. Soudain, il dévie de sa trajectoire et heurte du mobilier urbain en bordure de chaussée (clôture et potelets), avant de s'immobiliser une cinquantaine de mètres plus loin. Aucun blessé n'est à déplorer. Les occupants sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure. Le conducteur est auditionné et dénoncé à l'autorité compétente. Une dépanneuse prend en charge la voiture. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Pollution sonore

Le mercredi 7 décembre à 15h15 et le dimanche 11 décembre à 18h40, un automobiliste et un jeune motocycliste sont dénoncés à l'autorité compétente pour avoir circulé sur les avenues Claude-Nobs et

Nestlé en faisant vrombir inutilement les moteurs de leurs engins, provoquant ainsi une forte pollution sonore.

Mendicité

Le 10 décembre à 15h30, un homme s'adonnant à la mendicité est interpellé par un policier devant l'entrée d'un centre commercial. S'agissant d'une récidive, il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Le 16 décembre à 13h30, un homme s'adonnant à la mendicité est interpellé par un policier à la rue du Casino. S'agissant d'une récidive, il est dénoncé à l'autorité compétente.

Le 27 décembre à 15h50, une jeune femme s'adonnant à la mendicité devant la gare CFF est contrôlée par un policier. Priée de quitter les lieux, elle est dénoncée à l'autorité compétente.

Vevey

01.12.2022 - 1030 et 1330 : chien non-tenu en laisse – musicien de rue sans autorisation

Un homme qui joue de la guitare dans le passage sous-voies Saint-Antoine sans autorisation est contrôlé par un policier à 10h30. Il lui est demandé de quitter les lieux et d'attacher son chien. L'intéressé est ensuite recroisé par une patrouille à 13h30 devant la gare CFF, avec son chien toujours détaché. Il est dès lors dénoncé à l'autorité compétente.

08.12.2022 – 1510 : trottinette - accident de la circulation avec blessée

Deux jeunes descendent la rue des Moulins sur une trottinette dont le frein avant est défectueux. A l'entrée du passage St-Antoine, le conducteur, inattentif, entre en collision avec une dame qui chemine normalement en sens inverse. Cette dernière est blessée lors du choc. Elle est prise en charge par un équipage ambulancier et acheminée au CHUV. Les deux jeunes sont conduits au poste de police pour la suite de la procédure. Leurs parents sont avisés des faits. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

15.12.2022 - 1005 : ouvriers sans titre de séjour

Lors d'un contrôle de chantier à l'avenue Major-Davel, il est fait appel à nos services pour deux hommes en situation illégale qui ont tenté de s'enfuir à la vue des contrôleurs de chantier. Ils sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure.

18.12.2022 - 1100 : important dégagement de fumée dans un hôtel

Plusieurs personnes signalent un important dégagement de fumée noire sortant de la cheminée d'un hôtel veveysan, au point de nécessiter l'intervention d'une vingtaine de pompiers. Sur place, ces derniers découvrent que la fumée a envahi une partie des locaux. Après avoir éteint le foyer de la cheminée et maîtrisé le sinistre, les pompiers font appel à un ramoneur pour effectuer le contrôle complet du canal. Tout en collaborant avec six patrouilles de Police Riviera et de la Gendarmerie, les sapeurs font converger sur les lieux plus d'une demi-douzaine de véhicules, dont un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle. La rue est momentanément fermée pour les besoins de l'intervention.

21.12.2022 - 0000 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Une présence policière est requise sur les voies de la ligne ferroviaire Vevey – Les Pléiades, dans le prolongement du passage à niveau traversant la rue des Deux-Gares en direction de l'avenue de Gilamont. A proximité, se trouve le conducteur en état d'ivresse. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Son véhicule est pris en charge par un dépanneur. La circulation du dernier train de la ligne a dû être interrompue. Il est fait appel à un bus de remplacement afin d'acheminer les voyageurs. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

23.12.2022 – 1700 : accident de la circulation avec blessé

Une automobiliste circule sur l'avenue de Nestlé. Parvenue à un passage pour piétons, éblouie par les phares d'un véhicule venant en sens inverse, elle n'aperçoit pas un homme qui traverse sur le passage réservé à cet effet et le percute. Lors du choc, le piéton se blesse au niveau de la tête. Il est pris en

charge par un équipage ambulancier qui le conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Pollution sonore

Le mardi 6 décembre à 21h40 et le samedi 10 décembre à 18h30, un automobiliste à la conduite sportive et un conducteur qui fait monter inutilement le régime de son moteur à plusieurs reprises alors que sa voiture est à l'arrêt sont interpellés au giratoire de la Gare, puis dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Mendicité

Le 12 décembre à 18h, un homme s'adonnant à la mendicité est interpellé par un policier en gare de Vevey. S'agissant d'une récidive, il est dénoncé à l'autorité compétente.

Le 24 décembre à 11h20, une femme s'adonnant à la mendicité est interpellée par un policier devant un centre commercial. S'agissant d'une récidive, elle est dénoncée à l'autorité compétente.

Veytaux

03.12.2022 - 2335 : accident de la circulation avec ivresse

Un automobiliste sous l'influence de l'alcool circule à l'avenue de Chillon. Occupé à consulter son téléphone portable, il dévie de sa trajectoire et heurte un véhicule correctement stationné sur la droite de la chaussée, avant de tenter de quitter les lieux. Une tierce personne nous signale l'accident. Les deux voitures sont prises en charge par une entreprise de dépannage. L'intéressé est auditionné, dénoncé à l'autorité compétente puis reconduit chez lui, deux enfants l'attendant à son domicile à Villeneuve.

Autres – Hors Riviera



En vue des essais d'alarmes qui ont lieu chaque année, le 1^{er} mercredi du mois de février, les cadres du domaine aide à la conduite (AIC) ont effectué leur cours à La Faraz, le vendredi 2 décembre. Les cadres AIC ont également reçu une instruction axée sur l'engagement (IAE) portant sur la mise en place de la cellule de crise préfectorale en prévision de la survenance du risque de pénurie énergétique et le rôle des AIC au sein de cette structure.

Dans le cadre des mesures mises en place par le canton en prévision de la survenance du risque de pénurie énergétique, la Protection civile vaudoise a organisé des journées de formations pour l'utilisation des Polycom dans les points de rencontre d'urgence (PRU). Le 8 décembre, deux cadres du domaine aide à la conduite (AIC) ont suivi cette instruction. Cette dernière sera retransmise aux collaboratrices et collaborateurs des communes du district qui assureront, en cas de nécessité, les liaisons radio depuis les PRU communaux.



10.12.2022 -1515 : accident et pollution sur l'autoroute A12

Une voiture, impliquée dans un accident, termine sa course sur le flanc dans le talus bordant l'autoroute A12 entre Châtel-Saint-Denis et Vevey. Une dizaine de pompiers du SDIS Riviera est mobilisée pour traiter la pollution subséquente. Intervenant avec quatre véhicules, dont un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH) et un tonne-pompe 2'000 litres, les sapeurs effectuent les opérations de lutte contre la pollution, en collaboration avec le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA). La Police cantonale intervient également sur les lieux.